

Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **26 (1989)**

Heft 953

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Rousseau socialiste ?

Il y avait à Lausanne dans le premier tiers du siècle, un professeur de toxicologie nommé Galli Valerio — il a donné son nom à l'institut qui se trouve à la Solitude. Complètement indifférent tant à son confort qu'au «qu'en-dira-t-on», Galli vivait dans les conditions les plus précaires, en compagnie de serpents et notamment de vipères... L'histoire ou la légende rapporte même qu'il se fit mordre par l'une de ses protégées, pour étudier les symptômes de l'empoisonnement — n'appelant un médecin qu'à la dernière extrémité!

Tout de même, quand il eut 70 ans, l'Université organisa en son honneur une petite fête: étaient présents le recteur, le chancelier, différentes notabilités — et bien sûr le conseiller d'Etat chargé de l'instruction publique — et des cultes! Lui-même, vêtu déceimment pour l'occasion, prononça un petit discours de remerciement, évoquant l'un de ses professeurs (italiens), qui, dit-il en roulant les r, «donnait à la science les plus belles espérances... Malheureusement, il se mit à faire de la politique, et il finit misérablement ministre de l'instruction publique»!

Ceci m'amène à parler de mon oncle,

Samuel Jaccottet, un temps maître de classe au Collège classique cantonal, et comme tel, maître de Marcel Regamey — dont on vient de publier un recueil d'articles, accompagné d'un volume de témoignages et d'hommages*. Garçon qui excitait l'indignation de mon oncle: remarquable pianiste, musicologue averti, il avait renoncé à cultiver ces dons admirables pour se mettre à faire de la politique!

Et peu importait à Samuel Jaccottet que cette politique fût de droite ou de gauche — lui-même n'appartenait à aucun parti, mais votait sans doute pour les radicaux, puisque son frère aîné était président du parti, un temps président du Grand Conseil, et président du Conseil synodal de l'Eglise nationale. Mais qu'on puisse préférer la politique à l'art musical... Fallait-le-faire, comme on dit!

Quant aux deux *Cahiers* susmentionnés, il y aurait beaucoup à dire — ou plutôt, il y aura beaucoup à dire. Je me bornerai pour aujourd'hui à ceci: que l'homme, disparu voici sept ans, est apparemment encore vivant, et bien vivant! A peine parus les deux livres, que déjà la polémique éclate: Bertil Galland ayant dans *24 Heures* opéré un rapprochement entre Regamey et Rousseau, Olivier Delacrétaz s'enflamme! Pas plus différents, plus opposés que les deux hommes! Et d'écrire cette phrase, qui m'a retenu: «Rousseau fut de gauche, personne ne le contestera.» (*La Nation*) Si! Moi! Car enfin, examinons le *parcours* de Rousseau: un premier discours, violemment réactionnaire, qui est une condamnation sans appel des arts et des sciences; un second discours, je dirais: *anarchiste*, qui est une condamnation non moins virulente de la propriété et de la société civile; un troisième discours, qui fulmine contre le théâtre; un traité de politique, qui débouche plus ou moins sur une société théocratique; un roman, où je relève ces lignes remarquables, que ne désavouerait pas le paternaliste le plus convaincu: «*La grande maxime de Madame Wolmar est donc de ne point favoriser les changements de condition, mais de contribuer à rendre heureux chacun dans la sienne...*» On aura donc soin d'inviter les vieillards, de leur faire

de petits cadeaux... «*Le vieux bonhomme, encore attendri des caresses qu'il a reçues, revient dans sa chambre, empressé de montrer à sa femme et à ses enfants les dons qu'il leur apporte. Ces bagatelles répandent la joie dans toute une famille qui voit qu'on a daigné (!) s'occuper d'elle.*» (Cinquième partie, II).

Etc! Sans doute le cours que j'ai fait à M. Delacrétaz et à ses camarades était-il bien mauvais! Ou alors, c'est qu'ils ne m'ont pas trop écouté... ■

* *Le Chemin de Marcel Regamey; La Plume de Marcel Regamey* — deux volumes, aux Cahiers de la Renaissance vaudoise.

L'abus de l'intérêt général

(ag) Le Service universitaire psychiatrique pour l'enfance et l'adolescence (SUPEA) que dirige la doctoresse Masson s'est acquis une réputation méritée dans le canton de Vaud pour son travail pratique, au-delà pour l'originalité de son approche scientifique: celle, notamment, de la thérapie de famille.

Le Conseil d'Etat a décidé de vendre l'immeuble qui jouxte celui qui abrite le SUPEA; les travaux perturberont l'activité du service, et la vente privera l'Etat d'une réserve de locaux. Le conseiller d'Etat Pidoux a engagé son prestige pour entraîner le Grand Conseil. Devant les médias il déclarait qu'il était le garant de «l'intérêt général» et que la doctoresse Masson ne pouvait voir «que par le bout de sa lorgnette».

L'intérêt général est le plus souvent la formule creuse de qui est en veine d'autoritarisme. En fait, ce qui compte pour un magistrat, c'est le sens de la proportionnalité des moyens.

Or entre la vente d'un immeuble, dans un quartier que le taux de pollution exceptionnellement élevé rend peu propice à l'habitat, immeuble que la proximité du centre administratif du Tunnel rendra utile comme possibilité de dégagement, entre cette vente — que ne justifie que l'idéologie de la privatisation — et le bon fonctionnement d'un service reconnu utile au canton, il y a disproportion.

L'intérêt général évoqué n'est dès lors qu'une draperie (et un drapeau) sur une mauvaise appréciation politique. ■

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Point de vue: Jeanlouis Cornuz

L'invité de DP: Mario Carera

Abonnement: 65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Tél: 021 312 69 10 CCP: 10-15527-9

Téléfax: 021 312 80 40

Composition et maquette:

Liliane Berthoud,

Françoise Gavillet, Pierre Imhof

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA